



n°85
Octobre 2022

Bréhat *Infos*



P4

Climat



P9

Environnement



P16

Sport



Une dynamique insulaire positive

La saison estivale s'est terminée fin septembre par deux événements insulaires emblématiques, le festival des insulaires et la Breizh'ilienne. De part son succès, ce trail insulaire confirme le dynamisme de notre équipe de pompiers volontaires, avec sept nouvelles recrues bréhatines début 2022 et le bal des pompiers du 13 août qui a rassemblé dans une ambiance festive et bon enfant toutes les populations bréhatines.

Le festival des insulaires avait lieu cette année à l'Île-aux-Moines. Bréhat y a été particulièrement remarqué en remportant la plupart des concours historiques, la godille « femmes » avec Marion Le Pache, le tournoi de pétanque avec Eric Prudhomme, son fils Kevin et Alan, et les trois concours de tir à la corde. Bréhat a surtout remporté le concours du plus beau stand dont le thème était « la jeunesse » et notre devise « notre jeunesse, notre trésor ». Un grand merci à Charlotte Daigre. Les quelques cent vingt participants de Bréhat, dont de nombreux jeunes, ont tous noté cette énergie positive. Voir tous les détails dans l'article dédié.

Ces deux événements ne doivent pas faire oublier tout ce qui s'est passé durant l'été avec de nombreuses manifestations très réussies comme « les scènes de Bréhat », « Charles Lapique, l'exposition « l'art dans l'île », le feu d'artifice et le bal du 13 juillet, le nouveau centre nautique et les cours de tennis.

Dans le même temps, de nombreux projets avancent avec quatre nouveaux logements communaux en cours de réfection, la création de l'annexe du port de commerce à la Corderie, le remplacement de tous les points de collecte de nos déchets, la réhabilitation de

la montée du port clos, la nouvelle signalétique de l'île.

Dans cette période d'incertitude géostratégique avec la guerre en Ukraine et la crise de l'énergie, nous devons néanmoins agir pour préparer notre avenir et le faire dans une ambiance dynamique et positive, ce qui rend les choses plus faciles.

Enfin, nous devons nous ouvrir sur le monde. Nous avons reçu fin septembre, avec l'A.I.P. (Association des Îles du Ponant), une délégation des îles de la Madeleine, un archipel situé à l'embouchure du Saint-Laurent, dans la province du Québec. Des insulaires comme nous, avec les mêmes problématiques et qui, malgré le passage de l'ouragan Fiona sur leurs îles, restaient optimistes et positifs. Voir l'article sur cette rencontre. Nous espérons continuer cette collaboration « internationale ».

*« Tous, ensemble,
continuons à cultiver
cette belle dynamique
insulaire »*

Olivier Carré
Maire

De nouvelles améliorations pour le printemps prochain

Dans le cadre de la politique nationale d'amélioration du tri des déchets, Citéo* et l'Ademe* proposent des aides financières importantes pour des projets d'amélioration de la collecte des déchets hors foyers. Notre commune, avec ses très nombreux visiteurs et ses infrastructures de collecte encore insuffisantes, étant directement concernée, nous avons décidé de soumettre un projet. Le dossier a été monté par le S.M.I.T.R.E.D.*, en incluant les deux E.P.C.I.* voisines, Lannion Trégor Communauté et Guingamp Paimpol Agglomération, Bréhat représentant très largement la plus grande part. Notre candidature conjointe a été retenue !

Le projet consiste, d'une part, à remplacer toutes les corbeilles de rue actuelles, qui ne permettent pas le tri sélectif, par des corbeilles « 3 flux » : ordures ménagères, emballages et verre. Le modèle choisi, en acier habillé en bois, concilie les contraintes techniques (facilité de vidage pour les agents, solidité dans le temps) et l'esthétique validée par l'A.B.F. * Au total, trente ensembles de trois corbeilles sont commandés. Elles seront placées comme maintenant sur les lieux de forte affluence (montée du port clos, place du bourg...), et leurs emplacements précis seront revus pour être optimisés (éloignés des terrasses notamment).

D'autre part, les points d'apport volontaire seront améliorés : partout où la place est suffisante pour accéder avec la benne à ordures ménagères, les colonnes pour les emballages seront remplacées par des bacs roulants à couvercle, dans lesquels nous pourrions déposer les emballages papier, plastique, conserves...

Les bacs roulants pour les ordures ménagères seront, eux aussi, remplacés. Au total, nous aurons soixante-dix nouveaux bacs de sept cent cinquante litres. Ailleurs, les colonnes de tri en mauvais état seront renouvelées, ainsi que les colonnes pour le verre. La carte générale des points d'apports volontaires sera réadaptée en fonction des lieux de grande fréquentation, pour répondre aux critères des financeurs. Nous envisageons aussi, le déplacement

de certains points d'apports volontaires pour des questions d'hygiène ou de facilité d'accès pour les agents, sous réserve des possibilités foncières et des autorisations d'urbanisme. Le projet inclut l'achat des abris bacs habillés bois, pour l'esthétique.

L'objectif de Citéo et de l'Ademe est de sensibiliser la population au tri des déchets hors foyers. Dans le cadre de ce projet, la commune devra évaluer l'impact de ces nouveaux équipements sur les quantités d'O.M.* et d'emballages et en informer les deux organismes pilotes.

Le coût de cet investissement s'élève à 200 000 € environ, dont 190 000 € de dépenses éligibles subventionnés à 80 %. Finalement, la commune aura à payer 50 000 € pour tous ces équipements neufs, le reste étant pris en charge par Citéo et l'Ademe, ce qui représente une belle opportunité.

Concernant le calendrier, tout devrait être en place au printemps prochain : c'est en effet la plus grosse contrainte de ce financement, qui impose que les équipements soient installés pour février 2023, mais, bon côté des choses, cela nous oblige à faire aboutir rapidement ce projet et bénéficier de toutes les améliorations qu'il apportera, en particulier une meilleure gestion des déchets et du tri pendant la saison estivale 2023.

Marion Régler, conseillère municipale



* Citéo est une entreprise privée, à but non-lucratif, spécialisée dans le recyclage des emballages ménagers et des papiers graphiques.

* Ademe : Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie.

* SMITRED : Syndicat Mixte pour le Tri, le Recyclage et l'Élimination des Déchets.

* EPCI : Établissements Publics de Coopération Intercommunale.

* ABF : Architecte des bâtiments de France

* O.M. : Ordures Ménagères.

Bréhat face à la montée des eaux marines et ses conséquences



Après l'été que nous avons passé avec ses chaleurs, sa sécheresse, ses inondations et ses feux de forêts, le réchauffement climatique, pour beaucoup d'entre nous, est passé de l'hypothèse théorique au réel brutal. Ce réchauffement climatique aura de grandes conséquences sur notre vie dans les prochaines décennies.

Notre commune n'y échappera pas. Une des conséquences de ce réchauffement climatique est, du fait de la fonte des glaces en Arctique et en Antarctique, la montée des eaux et tout ce que cela comporte comme difficultés à venir. A cet effet, nous serons confrontés à deux types de problématiques. L'une concerne l'érosion marine, l'autre les risques de submersion.



Pour y réfléchir, il faut savoir de quoi nous parlons.

Qu'est-ce que l'érosion marine ?

Il s'agit d'un processus naturel provoqué par de multiples facteurs comme le vent, les vagues, les courants ou encore le ruissellement de l'eau de pluie, etc. Ce phénomène dépend également des caractéristiques du lieu et n'a pas les mêmes incidences lorsqu'il s'agit de plage de sable ou de rochers. L'érosion du littoral se traduit par le recul du trait de côte, c'est à dire, un déplacement vers l'intérieur des terres suite à la perte de matériaux tel que sables, roches ou sédiments.

La submersion marine est un autre facteur qui survient lorsque le niveau extrême des eaux côtières dépasse l'élévation maximale de la côte, que ce soit une dune, une falaise ou une digue. Les conséquences sont importantes : rupture des protections et inondations de zones jusque-là épargnées. Les scientifiques ont observé que ce niveau extrême résulte d'une combinaison de plusieurs processus : le niveau régional de la mer, la circulation océanique, le transfert de masse des continents vers l'océan tels que calottes glaciaires, eaux terrestres ou

glaciers, la surcote durant les tempêtes due à la pression atmosphérique et aux vents, la marée, et enfin les effets du déferlement des vagues.

Bréhat est confrontée à ces deux phénomènes. Si l'érosion marine peut se constater çà et là sur notre île, la submersion marine est un phénomène plus insidieux qui nous posera sûrement de gros problèmes dans les prochaines décennies.

En effet, selon une étude internationale coordonnée par l'Institut de Recherche pour le Développement (I.R.D.), impliquant des chercheurs du Centre National d'Etude Spatial (C.N.E.S.) et de Mercator Océan, publiée dans la revue *Nature Communications* le 18 juin 2021, les risques de submersion marine ont augmenté de près de 50 % à l'échelle mondiale entre 1993 et 2015. En combinant données satellitaires et modèles numériques, les chercheurs montrent que ces risques de submersion sont amenés à s'accroître. Rafaël Almar, chercheur en dynamique du littoral au sein de l'I.R.D., précise que l'accélération de la submersion marine est exponentielle et sera clairement perceptible dès 2050, quel que soit le scénario climatique. A la fin du siècle, pour le scénario de fortes émissions, le nombre d'heures de submersions marines pourrait être multiplié par 50 fois par rapport à ce que nous connaissons actuellement. Une étude sur la montée des eaux aura lieu en 2023 concernant l'île.

La carte ci-contre, proposée par le site américain « Climate Central », nous montre une projection des risques de submersion marine à l'aube de 2050 pour l'île de Bréhat. Nous voyons que les choses ne

sont pas réjouissantes et surtout que le Bourg sera largement impacté. En rouge, les zones impactées par la submersion.

La question qui se pose est donc de savoir comment nous protéger du phénomène de submersion et du recul du trait de côte. Soyons clairs, nous ne luttons pas contre la mer, nous pouvons simplement nous adapter. Concernant la submersion marine, il n'existe pas de dispositions spécifiques, mais nous retrouvons des éléments juridiques qui la prennent en compte comme les « plans de prévention des risques littoraux ». A l'heure actuelle est en discussion à l'Assemblée nationale une proposition de loi (proposition faite par des parlementaires) « tendant à assurer une gestion effective du risque de submersion marine » qui propose une approche globale de ce risque.

Concernant le recul du trait de côte, la loi n° 2021-1104 du 22 août 2021 portant « lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses effets » apporte quelques pistes en modifiant, notamment les dispositions du code de l'environnement et du code de l'urbanisme. Cette loi prévoit qu'une liste des communes qui sont impactées par le recul du trait de côte sera établie par le pouvoir réglementaire. C'est le décret 2022-750 du 29 avril 2022 qui fixe la liste de ces communes dont notre commune fait partie.

Ces dispositions nous obligent à modifier notre P.L.U. (Plan Local d'Urbanisme) pour délimiter des zones exposées au recul du trait de côte et nous incitent à adapter notre action en matière d'urbanisme à ce phénomène.

Mais ces différents dispositifs sont probablement insuffisants face aux enjeux pour l'avenir. Nous n'avons pas fini de parler des conséquences du réchauffement climatique pour notre belle commune.

Olivier Carré

Réhabilitez votre foncier grâce à l'agriculture, la commune vous aide !

Le 25 août dernier s'est tenue une réunion publique s'inscrivant dans le cadre du Projet Alimentaire Territorial (P.A.T.) de la commune. Il était notamment question de mobilisation du foncier par l'agriculture et de lutte contre les plantes envahissantes.

Deux enjeux ont été mis en relation : la lutte contre l'enfrichement et l'enjeu de l'accès au foncier pour une activité agricole. Les besoins des différentes catégories d'acteurs identifiés lors de phases de concertation ont été synthétisés lors de la réunion, afin de les mettre en commun et trouver des pistes de solution.

De quoi parlons-nous lorsque nous parlons d'enfrichement ?

Les friches font référence à des terres non entretenues, anciennement cultivées ou pâturées puis abandonnées. Sur Bréhat, les friches sont surtout présentes au nord de l'île, et caractérisées, notamment, par des ronces, fougères et Herbes de la Pampa. Il s'agit essentiellement de friches agricoles : des terrains auparavant valorisés par l'agriculture. En 1955, 25 exploitations existaient sur Bréhat ! Débroussailler permet de participer à la lutte contre les incendies et la prolifération des espèces envahissantes, végétales et animales. L'absence d'utilisation prolongée d'un terrain, entraîne un appauvrissement du milieu par l'installation d'espèces dominantes. Des opérations de débroussaillage doivent respecter la faune et la biodiversité en s'adaptant aux saisons et aux périodes de nidification. L'objectif est de parvenir à une mosaïque de paysages, ce qui est le plus intéressant d'un point de vue biodiversité : landes, pâtures, cultures, friches, zones humides... Il ne s'agit donc pas de faire disparaître toutes les friches, mais plutôt de retrouver un équilibre.

Pourquoi cette lutte contre les Herbes de la Pampa ?

L'Herbe de la Pampa est très jolie, mais elle est aussi et surtout très envahissante ! Sa multiplication menace la biodiversité, les paysages et l'agriculture. Elle a notamment été classée « invasive avérée » par le Conservatoire botanique national. Cette plante met en danger la biodiversité en monopolisant les ressources : eau, nutriments, lumière. Elle est dominante et va ainsi tendre à remplacer les autres espèces. De plus, les feuilles de l'Herbe de la Pampa sont aussi très coupantes.

(cf. : *Bréhat Infos n° 81, page 9*).

Quelles actions possibles ?

Afin notamment de faciliter l'accès au foncier, protéger la biodiversité et maintenir les paysages ; le débroussaillage de certaines parcelles est recommandé. Sur la base d'une étude prospective de 2017 sur l'agriculture sur l'île de Bréhat et de prospections sur le terrain, une zone d'action prioritaire a été identifiée : le secteur de la Tour Blanche, présentant un nombre important d'Herbes de la Pampa et de friches.

Le Ministère de la Transition Écologique et de la cohésion des territoires a ouvert un appel à projet concernant des opérations de gestion de populations d'espèces exotiques envahissantes.

Le Ministère propose une prise en charge à hauteur de 50 % maximum du budget global de l'opération,

Obligation d'entretien des parcelles.

Selon les caractéristiques des terrains en question, le propriétaire est soumis à une obligation d'entretien. Pour inciter les propriétaires à remettre en valeur leur bien, le Préfet de département peut enclencher une procédure de mise en valeur des terres incultes. Pour certains terrains, le Maire dispose aussi d'un pouvoir de police spéciale. Cela lui permet de faire respecter l'obligation d'entretien des propriétés privées pour des motifs d'environnement.



pour 100 000 euros maximum. Cette opportunité de financement permet à la commune de proposer aux propriétaires intéressés de financer l'autre moitié du coût du débroussaillage.

En contrepartie, les propriétaires privés s'engagent à mettre à disposition leur(s) terrain(s) à des agriculteurs (commodat, bail rural...).

Une démarche qui permet de répondre à certains besoins des acteurs locaux.

Des entretiens, études, sondages et réunions ont mis en lumière les besoins de différentes catégories d'acteurs sur le territoire. Une partie de ces besoins et problématiques trouvent leur solution à travers le débroussaillage.

Les agriculteurs sont notamment confrontés au besoin de sécuriser le foncier et de disposer d'une surface suffisante pour assurer la viabilité économique de leur activité. Les porteurs de projet sont aussi confrontés à une problématique d'accès au foncier, indispensable pour s'installer et commencer leur activité. Or, à Bréhat, la spéculation foncière et l'enfrichement des terres complexifie la tâche. La demande croissante pour des produits locaux identifiée chez les restaurateurs et consommateurs sollicités renforce le besoin de répondre à cette problématique.

De nombreux propriétaires privés sur Bréhat disposent de terrains éparpillés, parfois difficiles à entretenir. Très attachés à leurs parcelles, ils sont souvent réticents à les vendre ou à conclure un bail rural. Certains ont choisi d'opter pour le commodat (ou « mise à disposition »), plus souple et moins contraignant. C'est aussi une manière pour les propriétaires bréhatins de participer à la protection du paysage caractéristique de Bréhat.

La commission environnement et agriculture travaille activement à la lutte contre les plantes invasives. Des consultations avec la société de chasse et des naturalistes ont confirmé la nécessité de débroussailler pour obtenir des paysages diversifiés et ouverts. Par la réalisation de différentes études, la commission a aussi entamé les réflexions autour de la pérennisation de l'usage des terres.

Qu'est-ce qu'un commodat ?

Il s'agit d'une mise à disposition gratuite d'un bien. Les co-contractants précisent les conditions dans lesquelles le terrain pourra être utilisé. La durée du commodat est négociée par les parties et peut être indéterminée. Le commodat prend fin lorsque la durée fixée est arrivée à son terme, ou avant le terme, en respectant un préavis. Le propriétaire ne peut demander aucune contrepartie, même en nature. Il s'agit d'un outil moins sécurisant pour l'agriculteur que le bail rural, mais permettant aux propriétaires qui le souhaitent de bénéficier de plus de souplesse. L'outil choisi (vente, bail rural, commodat) dépendra de chaque situation et de la volonté des parties. A Bréhat, une douzaine de commodats fonctionne actuellement entre des propriétaires privés et des agriculteurs.

Enora KUCZYNSKI
Chargée de Mission P.A.T.



Laurier-sauce et plantes invasives et s'il pouvait en être autrement ?

Au cours de cette chronique, de nombreuses plantes exotiques ont été abordées quant au désastre qu'elles engendrent une fois échappées de nos jardins. Quelques explications s'imposent.

Face à des espaces tels que les friches industrielles, les allées de jardins, les champs agricoles ou les recoins d'une ruelle, certaines plantes peuvent proliférer. Cela s'explique, déjà, par la dégradation de ces espaces où l'équilibre naturel d'un écosystème est rompu. Pollution chimique, sécheresse, tonte répétée ou pâturage intensif. De nombreuses espèces locales fragiles, ainsi, s'épuisent et disparaissent simplement. La nature n'appréciant pas le vide, celui-ci est vite comblé par d'autres espèces, également locales, mais plus tenaces, en attendant qu'un écosystème diversifié se (re)mette en place. L'exemple du maceron, avec sa grande ombelle et ses grains dont la saveur rappelle le poivre, que tous et toutes s'évertuent à chasser de leur pelouse, est criant de vérité. Or, si cet espace est maintenu tel quel, ces plantes-là resteront très présentes. Dans ces espaces désertés de l'agriculture, où que ce soit, en Bretagne, ronces et fougères s'installent, mais pour un peu que les conditions le permettent, elles disparaîtront au profit d'un marais, d'une prairie, d'une forêt ou d'une lande à bruyères.

Alors pourquoi parler de ces plantes-là ? C'est que, malgré un caractère que nous pouvons considérer comme « envahissant », elles ne sont pas classées « invasives » pour la simple et bonne raison qu'elles s'ancrent dans les cycles d'équilibres et déséquilibres d'un contexte géologique et météorologique. Ce qui fait qu'une plante est invasive, c'est qu'indépendamment de la fluctuation de ces cycles, sa population augmente, chose qui n'est possible qu'avec des plantes exotiques, d'autant plus que leur

introduction, s'est faite, notamment, sur des critères de rusticité, soit la capacité à être tenace face aux éléments ou à la concurrence.

Un exemple parlant, qu'il convient de présenter pour illustrer ces mécaniques, c'est celui du laurier sauce, *laurus nobilis*, un arbre méditerranéen. Longtemps proposé en brise-vent, sa pousse est rapide, son feuillage est persistant et résiste aux embruns. Une merveille quand nous connaissons les conditions de vie à Bréhat ! Par ailleurs, son utilisation en cuisine pour les viandes en sauce est de notoriété publique. Alors, que lui reprochons-nous ?

D'abord son port buissonnant avec ses drageons nombreux, son feuillage ombrageant et sa croissance compétitive laisse peu de place à autre chose. Ensuite, ses feuilles contiennent une huile essentielle, réputée entre autres comme anti-biotique. Cela n'a pas pour vocation initiale de soigner les hommes et de lutter contre leurs états grippaux, mais plutôt de se prémunir contre des agressions, de champignons notamment : les feuilles tombent au sol en tapis denses qui se dégradent mal, en libérant ces substances que nous appelons « allélopathiques »... à ce qui les entoure. Il n'y a qu'à voir dans le passage du Petit Guerzido combien rien d'autre ne pousse dessous !

La difficulté de cette classification, d'espèce invasive, réside dans le fait qu'il est attendu qu'une espèce exotique envahisse outrageusement de nombreux espaces avant d'être classée. Par exemple, le caractère invasif de la Montbrétia était connu depuis

des années au Royaume-Uni et en Irlande avant d'être reconnue comme tel dans certaines régions de France.

Alors pourquoi attendre d'être dépassé ? Pourquoi ne pas inverser la vapeur et introduire dans nos massifs quelques plantes locales mieux adaptées ? L'aubépine, la glaucienne jaune, la bétoine officinale, le griottier ou le myosotis bicolore, sont autant de plantes qui poussent facilement, aussi esthétiques qu'utiles, médicinales, mellifères et/ou comestibles et qui ne nuisent à aucune autre !

« Pousse spontanée de laurier-sauce. Sauf intervention, l'espace entier peut être, à terme, occupé là où se tenait un roncier et un lierre grimpant, lieu de gîte et de couvert de prédilection pour de nombreuses espèces d'oiseaux »

Ewen, pour la Commission Agriculture et Environnement

Ragondins Agressons avant qu'il ne soit trop tard !

Le ragondin est un gros rongeur semi-aquatique originaire d'Amérique du Nord. Il est herbivore et creuse des terriers dans les berges. Il a été importé en Europe pour être élevé pour sa fourrure. Et s'est malencontreusement échappé quand ce type d'élevage a été interdit, puisque sa valorisation en pâté ne rencontrait pas un franc succès...

N'ayant ni maladie ni prédateur naturel en Europe, sauf le renard de façon marginale, rien ne freine sa prolifération tant que de la nourriture est disponible. Il est classé Espèce Exotique Envahissante à l'échelle européenne, et un arrêté préfectoral rend la lutte obligatoire dans les Côtes d'Armor depuis 2018. En 2021, leur nombre a augmenté de 30 % dans le département.

Qu'est ce que nous lui reprochons ? Il détériore les berges, fait des dégâts dans les cultures qu'il broute, et surtout peut, comme les rats, transmettre la leptospirose en contaminant par son urine les fruits et légumes dans les potagers, les plantes et fruits sauvages. Cette maladie, qui ressemble par ses premiers symptômes à une grippe, est mortelle si nous ne la soignons pas à temps.

Alertées de sa présence sur Bréhat, la Commission environnement et la Société de chasse ont décidé l'hiver dernier de surveiller sa population. Depuis, plusieurs personnes ont aperçu ces animaux jusque-là peu nombreux sur notre territoire. Et les voilà en réalité bien implantés à Bréhat, et les îlots alentour : en effet, très bons nageurs avec leurs pattes arrière palmées, passer d'un îlot à l'autre ne leur fait pas peur !

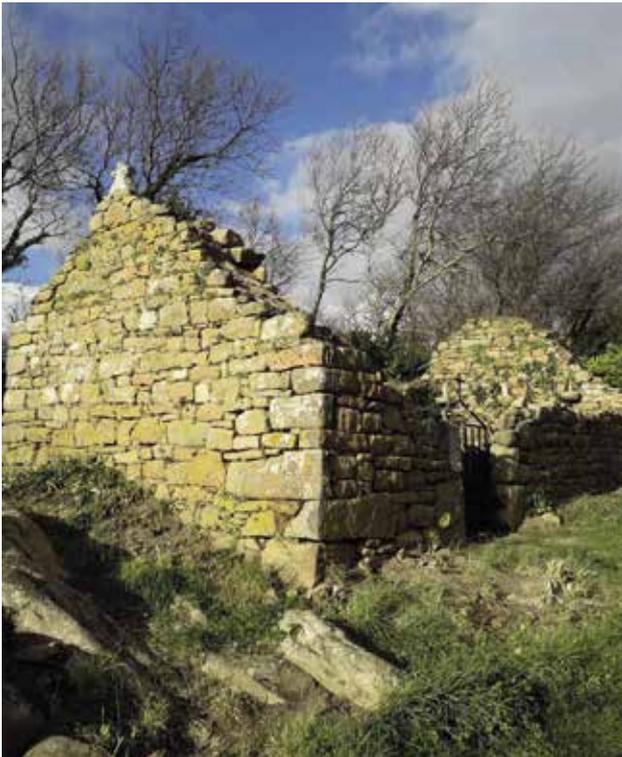
Nous avons alors sollicité la F.G.D.O.N.22 (Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles), une association dont l'objet est la surveillance, la prévention et la lutte contre

les organismes nuisibles, pour nous conseiller, et finalement nous aider à organiser une campagne de piégeage dans le respect de la réglementation. Cette campagne collective, encadrée par le policier municipal, est aujourd'hui en cours. Elle s'appuie sur le bénévolat de quelques personnes, chasseurs ou non, qui doivent relever les pièges chaque jour. Évidemment, seuls les ragondins sont éliminés, les autres animaux éventuellement capturés sont relâchés au plus vite. Les cages sont prêtées par l'association avec laquelle la mairie a passé une convention.

Espérons que cette belle coopération porte ses fruits et réduise efficacement la population de ces animaux envahissants, mais attendons, nous aussi, à devoir renouveler nos efforts à l'avenir. Qu'elles soient animales, comme le ragondin ou le frelon asiatique, ou végétales, comme les herbes de la pampa, la régulation des espèces invasives est un travail de longue haleine !

Marion Régler, conseillère municipale





La chapelle Saint-Riom

La chapelle St-Riom est un endroit, comme beaucoup d'autres à Bréhat, chargé d'histoire, mais aussi rempli d'un grand mystère, mêlé de beaucoup d'interrogations. Tenter de retrouver les origines de la construction et son usage est un travail long, qu'il serait bon de continuer afin de faire revivre au mieux son histoire. Je profite de cet article pour lancer un appel aux personnes qui pourraient apporter des souvenirs, des connaissances, des photos, des cartes postales ou des peintures; car les représentations de la chapelle sont très rares.

N'hésitez pas à revenir vers la mairie ou vers moi, pour partager votre savoir.

Ce que je sais sur ce lieu est assez vague, et réside dans d'hypothétiques réflexions.

Saint-Riom est avant tout une fontaine qui capte tout le bassin versant du nord-est de l'île. Il y a un abreuvoir utilisé pour les bêtes jusque dans les années 60 et un banc pour les lavandières qui fait aujourd'hui le bonheur des pique-niqueurs au milieu des roseaux.

Dès la fin de la Révolution, ce lieu semble être destiné à la quarantaine et l'isolement, suite à une maladie qui s'approchait de la lèpre, qui était peut-être liée à la maladie conséquente à la fabrication des cordes en chanvre.

Plus tard, entre 1830 et 1870, le choléra a sévi sur l'île, faisant beaucoup de morts chez les marins. Saint-Riom aurait donc été réhabilité en maladrerie-infirmerie pour tenter de sauver le plus de malades possible, un cimetière existe, caché dans la dense végétation, auprès de cette chapelle.

En 1987, un groupe d'habitants du quartier a fait un travail de nettoyage et de consolidation des ruines de la chapelle pour faire revivre cette espace.

Aujourd'hui, nous connaissons tous le nom de la chapelle sans trop connaître exactement son histoire.

Lors de sa dernière assemblée générale, l'Association pour la Sauvegarde et l'Entretien du Patrimoine Religieux de Bréhat, a décidé de soutenir la mise en place d'une petite équipe de personnes volontaires et bénévoles autour de Denis et Annegret Marot pour réfléchir à la mise en valeur du lieu.

Avec l'accord du Maire, un premier travail de défrichage aura lieu fin octobre.



Le but des prochaines réflexions sera donc de redonner du sens à ce lieu et cette chapelle. Merveilleusement bien placé face à la mer, sur une petite hauteur, nous aurons à cœur de faire du site de Saint-Riom un endroit accueillant, respectueux et riche de son passé.

Nous vous informerons des futures avancées.

Jean-Philippe Outin,
conseiller municipal

Brasserie artisanale de Bréhat

Petit-fils de bréhatins, Sébastien Lecerf s'ennuyait ferme dans son métier de pharmacien à Saint-Brieuc.

Amoureux de Bréhat, il réfléchit à des projets qui lui permettraient de s'installer sur l'île. Il étudie d'abord la possibilité de cultiver des herbes médicinales, mais renonce devant les coûts faramineux des droits de distribution en pharmacie.

Amateur de bière, Sébastien fait l'expérience de la pico-brasserie à domicile. A coup de brassins de 20 litres, il affine son savoir-faire et ses recettes pendant quatre ans. A l'approche de la quarantaine, il est décidé à changer de vie pour devenir brasseur à Bréhat !

Il lui faudra encore un peu plus de deux ans pour trouver un local auprès de Bréhat Services et un logement auprès de la Mairie.

Associé à Jérôme Schüller, Sébastien finalise toutes les démarches administratives et l'installation du matériel pour démarrer enfin son activité en 2022. Pour partir tout de suite du bon pied, Sébastien se fait assister par Stéphane Tanguy pour l'installation du matériel et les derniers ajustements... Stéphane Tanguy est l'homme qui a mis au point les recettes des bières Sant Erwan et Dremmwel, une référence ! Ce sera donc une blonde, une blanche et une ambrée, pour commencer...

Et les premières livraisons à l'été 2022 tiennent toutes leurs promesses.

C'est une brasserie artisanale et tout est fait sur place avec des ingrédients bientôt exclusivement bio. Avec 3 fermenteurs de 1000 litres, la capacité de production est d'environ 1000 litres de bière par semaine. Pour cela, il faut compter deux jours de brassage et une journée pour mettre en bouteilles sans compter les temps de préparation, et enfin encore une journée pour étiqueter et mettre en carton. A cela s'ajoute le travail administratif, la prospection commerciale, la logistique, le stockage et il ne faut pas oublier la création de nouvelle recette. Bref, pas le temps de s'ennuyer. D'autant que les retours sont excellents et la demande est très soutenue.

A voir, le sourire de Sébastien, l'île a gagné un brasseur heureux !

Les bières de Sébastien sont disponibles dans les commerces bréhatins et à consommer avec modération.

Daniel Joniot



Jérôme et Sébastien

Process de fabrication

PHASE 1 : le malt est concassé,

PHASE 2 : le brassage consiste à faire infuser le malt pendant environ 1 h 30 à 67° pour extraire les sucres. Une fois rincé, le moût est porté à ébullition. Le houblon qui a un rôle amérisant et aromatique est ajouté à l'ébullition. Puis le moût est refroidi rapidement jusqu'à environ 20° et transféré dans le fermenteur,

PHASE 3 : la levure est ajoutée dès la fin du brassage. Pendant approximativement une semaine à 20°, la levure va « manger » les sucres et produire de l'alcool,

PHASE 4 : la mise à froid permet de figer les dépôts au fond de la cuve et d'éclaircir la bière. Cette étape dure environ 15 jours,

PHASE 5 : 15 jours avant la commercialisation, la bière passe dans une cuve où est ajouté du sucre pour permettre la refermentation en bouteilles. C'est ce qui permettra d'obtenir des bulles et une jolie mousse à la dégustation.

Festival des insulaires 2022

C'est l'Île-aux-Moines qui a accueilli cette année, les 23, 24 et 25 septembre 2022, la neuvième édition du festival des Insulaires !



Pierrette et les jeunes en costumes traditionnels

Ce festival a pour objectif de réunir chaque année les habitants des îles du Ponant pour trois jours de rencontres, de fête et d'échanges. Le festival est ouvert à tous : petits et grands, îliens et continentaux, amis des îles, simples curieux... L'ensemble des animations proposées ainsi que l'accès au village, sont totalement gratuits ! C'est aussi le moment pour en savoir plus sur les îles du Ponant, leur situation géographique, leurs spécificités.

Des groupes insulaires, des têtes d'affiche, des rencontres inédites, des fanfares, des apéros-concerts, des improvisations... Il y en a eu pour tous les goûts pendant ces trois jours de fêtes ! Au total, une dizaine de concerts gratuits ont été proposés, avec deux grands temps forts les vendredi et samedi soirs.

Le repas de clôture du dimanche midi s'est fait au son et au rythme des Gabiers d'Artimon, le chœur d'hommes lorientais avec leur répertoire de chants de marins traditionnels et contemporains.

Les bars de l'Île-aux-Moines ont accueilli un peu partout des artistes insulaires pour une série d'apéros

concerts programmés le midi et en fin d'après-midi. Depuis plusieurs éditions, le festival Les Insulaires s'est ouvert aux arts de rue et accueille des spectacles pour le plaisir des petits comme des grands.

Faisant désormais partie intégrante du festival Les Insulaires, les fanfares étaient de nouveau au rendez-vous cette année. Il en était de même pour le défilé en costumes insulaires : au son des sonneurs et musiciens bretons.

Le village est le cœur du festival, un espace d'échanges, de rencontres, de discussions entre festivaliers. Chaque île du Ponant y occupe un stand sur lequel elle présente ses activités, ses espaces naturels, ses produits.

Cette année, c'est la jeunesse des îles qui a été mise à l'honneur sur les stands de chaque île, avec, à la clé, un prix pour le stand le plus représentatif de la thématique. Et c'est l'île de Bréhat qui a remporté le prix grâce au travail formidable de Charlotte Daigre et de son équipe : Mathieu Binoche et Pierre-Marie Croquet.

Le 31 octobre, un chapiteau sera monté place du bourg pour présenter le mobile avec tous les portraits des jeunes ainsi que les trophées remportés à l'Île aux Moines. Les bandes sons seront aussi à écouter sur place.

Nous avons pu également déguster une spécialité culinaire de chaque île sur leurs stands respectifs.

Pour Bréhat, nous avons pu faire déguster aux festivaliers certains produits de Bréhat, des huîtres de l'île, la bière de Bréhat, les produits transformés de la ferme de Kervilon et de Lait Bréhatines.

Plus qu'un simple festival, Les Insulaires souhaitent servir de plateforme de réflexion et donner la parole aux habitants des îles du Ponant pour échanger sur l'avenir, débattre, exprimer des idées, présenter des projets... Conçus comme des causeries pendant lesquelles chacun est libre de prendre la parole, ces





Les différents trophées remportés par Bréhat

débats permettent de mieux comprendre la vie des îles et les enjeux auxquels elles sont confrontées au quotidien.

Le samedi matin, un grand débat avec pour thématique : « Comment se loger sur les îles ? » a eu lieu, les échanges et les intervenants furent très intéressants.

La course de godille reste un incontournable du festival ! Chaque édition des Insulaires donne lieu à des affrontements maritimes où se mélangent esprit sportif et bonne humeur. Cette année les vainqueurs sont : Pour les femmes : Marion Lepache pour Bréhat et pour les hommes : Johan Cabioche pour l'île de Batz.

Des concours de pétanque et tir à la corde, ont vu s'affronter des équipes des îles du Ponant.

Ces concours ont été brillamment remportés par les équipes de l'île de Bréhat.

Bréhat a presque réalisé le carton plein lors des différents concours et au vu de nos résultats, je ne suis pas sûr que les autres îles vont nous inviter l'année prochaine à HOUAT...

Comme chaque année, le festival s'est déroulé dans la joie et la bonne humeur.

- > Un grand merci aux habitants de l'île-aux-Moines pour leur accueil et leur convivialité.
- > Un grand merci aux organisateurs du festival.
- > Je tenais vraiment à remercier Charlotte Daigre et Juliette Taneglia pour leur investissement pour l'organisation des logements, du stand de l'île et du magnifique projet sur la jeunesse Bréhatine. (En collaboration avec Pierre-Marie Croquet, Mathieu Binoche).
- > Un grand bravo également à Arthur qui a été battu, par le futur vainqueur de la godille homme.
- > Un grand merci à Pierrette et à tous les jeunes de Bréhat qui ont participé au défilé en costume traditionnel.
- > Un grand merci à la jeunesse Bréhatine qui s'est prêtée au jeu et à leur présence au festival.
- > Un grand merci aux quelques 120 Bréhatins qui ont participé à ce festival.

Vivement l'année prochaine sur l'île de HOUAT

Stephan Morlevat, conseiller municipal



Les îles de la Madeleine et les îles du Ponant : un partenariat à déployer

Une délégation des îles de la Madeleine était en visite à l'île-aux-Moines dans le cadre d'une rencontre de travail sur l'avenir de la coopération Franco-Québécoise, ayant pour but de définir les thématiques d'un possible renouvellement de notre coopération avec les îles de la Madeleine et son extension à d'autres îles du Québec.



En raison, des événements climatiques (la tempête Fiona), une partie de la délégation a, au vu de ses fonctions de maire suppléant et D.G.S. (Directeur Général des Services) de la municipalité, été dans l'obligation de rentrer pour gérer la crise en appui aux équipes restées sur place.

La mairie de Bréhat apporte tout son soutien et ses amitiés aux habitants des îles de la Madeleine dans cette épreuve si dévastatrice. Le lundi 26 septembre, à l'initiative de L'A.I.P. (Association des Îles du Ponant) et de la commune de l'île de Bréhat, une réunion et des échanges avec des représentants des îles de la Madeleine ont eu lieu sur l'île de Bréhat.

Les discussions ont porté sur le tourisme durable et les flux touristiques, le P.A.T., la gestion des matières résiduelles, l'économie circulaire, la reconnaissance des particularités liées à l'insularité, le logement et l'agriculture. Ces discussions furent très riches et intéressantes et nous espérons pouvoir continuer ces échanges dans l'avenir.

Stephan Morlevat conseiller municipal

Festival



Festival Les Scènes de Bréhat 2022

Une deuxième édition magique

Du théâtre classique et contemporain, des seuls en scène, des spectacles jeune public, de l'improvisation, du flamenco, de l'électro, du rock celtique, de la chanson française, des airs d'opéra, de la musique classique... encore une fois, le festival Les Scènes de Bréhat a fêté le spectacle vivant dans son éclectisme, et cela, sous le regard bienveillant de sa merveilleuse marraine, Agnès Jaoui, artiste, elle aussi aux multiples facettes.

Pauline Croze et la chorale de Léa Bulle



Il a réuni près de 3 600 spectateurs, soit 40 % de plus que l'année dernière, le nombre de spectateurs venant du continent a doublé. Les bateaux tardifs, mis en place par les Vedettes de Bréhat, ont connu plus de succès cette année, il y a même eu un départ à 1 heure du matin ! Un grand merci aux équipages !

Tous les artistes sont repartis enchantés, autant par le moment qu'ils ont passé à Bréhat que par l'accueil qui leur a été réservé. Cela confirme qu'un festival,

ce n'est pas seulement assister à un spectacle ou le jouer, c'est également une question de rencontres et de partage, pour les spectateurs comme pour les artistes.

Cette ambiance si particulière, c'est peut-être le village du festival qui l'a le plus symbolisée. Il a été le lieu où, tous les soirs, le public se retrouvait pour boire un verre, déguster les huîtres d'Arthur, manger, et même danser, dans une atmosphère chaleureuse et conviviale, grâce notamment aux bénévoles qui, par leur investissement et leur enthousiasme, l'ont rendu si accueillant.

Beaucoup de moments resteront gravés dans nos mémoires. Cette année, je retiendrai celui que nous avons vécu lors de la représentation de *La Maison de granit*, écrit et mis en scène par Zoé Lemonnier. Le mélange des générations, le texte qui a résonné en chacun de nous, la fierté, justifiée, dans le regard de chacun des comédiens, petits et grands, ont fait de ce spectacle un moment d'émotion et de communion. C'est aussi ça la magie du spectacle vivant.

Je tiens à saluer à nouveau l'engagement moral et financier de tous les donateurs qui ont soutenu le

projet cette année et de nos partenaires : la mairie de Bréhat, Les Verreries de Bréhat, Les Vedettes de Bréhat, Bréhat logistique, l'association En avant Bréhat, l'hôtel Bellevue et les Terrasses de Bréhat. Et je remercie personnellement Anne-Lise et Didier Corlouër pour leur soutien indéfectible et leur souplesse, Johanna et Stéphane Neumager pour leur accueil et leur confiance.

Un merci tout particulier à toutes les personnes qui ont donné leur temps et leur talent pour que ce festival existe ou qui ont généreusement prêté leur maison, ainsi qu'à tous les commerçants bréhatins.

Et un énorme merci, enfin, au public pour sa fidélité et son enthousiasme.

Tous les retours que nous avons eus nous remplissent d'énergie pour continuer !

À bientôt pour la suite.

Caroline Vannini
Présidente du festival Les Scènes de Bréhat

La Maison de Granit



Un Air de Famille



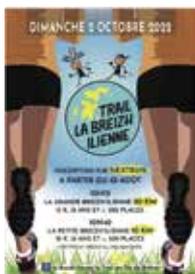
Comme vous le savez sûrement, la deuxième édition, plus importante et plus difficile que la première, n'est pas rentrée dans ses frais. Nous travaillons à des solutions. Si vous voulez faire partie des donateurs du festival (don déductible des impôts), vous pouvez vous rendre sur notre site internet www.scenesdebrehat.fr, onglet « Faire un don ».

Trail la Breizh'ilienne

Le trail de la Breizh'ilienne a été relancé en 2022 pour offrir la possibilité à nouveau de courir sur les magnifiques sentiers de l'île de Bréhat et permettre à l'amicale des sapeurs-pompiers de faire des dons à diverses associations.

La première édition, organisée en octobre 2019, avait déjà réuni 780 coureurs. Tout le monde attendait son retour avec impatience, et c'est chose faite.

Deux courses se sont déroulées. La petite Breizh'ilienne de 10 km qui a fait le tour de l'île sud. La grande Breizh'ilienne de 20 km qui a fait découvrir l'île sud et l'île nord. Chaque course a accueilli un peu moins de 500 coureurs qui étaient ravis de courir dans un cadre aussi magique que le bord de côte et des grèves de l'île de Bréhat.



Les coureurs ont pu bénéficier aussi de stands de ravitaillement où des bénévoles les attendaient pour leur distribuer boisson et nourriture.

Sur l'île, tout le monde s'était motivé pour que cette journée soit un nouveau succès, commerçants, loueurs, bénévoles et organisateurs !

Afin d'aider à l'organisation de ce trail la mairie a accordé une subvention exceptionnelle pour aider à sa réalisation.



Le trail de la Breizh'ilienne c'est aussi une course caritative.

L'intégralité des recettes du Trail a été reversée aux associations suivantes :

- L'association des Amis de Kreiz Ar Mor qui s'occupe d'améliorer le quotidien des résidents de L'EHPAD de L'île de Bréhat.
- L'O.D.P. (Œuvre des Pupilles) qui assure un soutien moral et financier à tous les orphelins de Sapeurs Pompiers.
- Les P'tits Doudous Briochins, qui a pour objectif de rendre le séjour de l'enfant opéré le plus agréable et ludique possible.

Au vu du succès de cette nouvelle édition, nous espérons pouvoir, de nouveau, l'organiser dans les années à venir, affaire à suivre...

Stephan Morlevat

L'Amicale des sapeurs-pompiers de l'île de

Un centre de secours = une amicale. L'activité sapeur-pompier lie de façon indéfectible, activité opérationnelle et associative. Source d'échanges et de partage, la vie associative resserre chaque jour davantage les liens qui unissent les sapeurs-pompiers de l'île. Elle recouvre à la fois les activités sportives, la solidarité, la défense des intérêts des sapeurs-pompiers... Elle remplit en premier lieu un rôle social de cohésion et d'entraide entre les sapeurs-pompiers.

Pour financer tous ces projets, les pompiers passent en fin d'année pour vendre les calendriers et vous pouvez également aller à la caserne pour acheter des tee-shirts et autres produits. Pendant la période

estivale, des sapeurs-pompiers saisonniers viennent en renfort à la caserne, et vous avez la possibilité, avec vos enfants de venir la visiter et de discuter avec eux





Bal des pompiers

Après deux années blanches liées au covid en 2020 et 2021, l'attente était importante et le public est venu encore plus nombreux et enthousiaste.

Le bal s'est déroulé cette année le 13 août de 19 h 30 à 2 h 30 dans une très bonne ambiance. Une vente de tee-shirts au logo du bal s'était déroulée le matin place du bourg. Le soir du bal, deux buvettes étaient installées à la caserne des pompiers, une sur le parking avec la possibilité de goûter la nouvelle bière artisanale de Bréhat et une seconde sur le terrain en dessous gentiment prêté par Anne-Laure Auffret où le stand de restauration et des tables avaient été également installés. La soirée, quant à elle, a été animée par un DJ. En début de soirée, l'ambiance bal populaire a permis aux familles accompagnées d'enfants de se restaurer tout en profitant de la musique. Puis, au cours de la nuit, l'ambiance s'est enflammée jusqu'à faire vibrer le dance floor !

Un grand merci aux pompiers de l'île, aux saisonniers, au DJ et aux bénévoles qui nous ont permis de passer une excellente soirée de fête et de convivialité.

Vivement l'année prochaine...

Stephan Morlevat

Bréhat

sur leur engagement, ce qui permet parfois de créer des vocations. Les pompiers de Bréhat et de toute la France recherchent de nouvelles recrues.

Elle a pour but également, sur Bréhat d'organiser deux événements annuels sur l'île : le bal des pompiers et le trail la breizh'ilienne.

Pour tout renseignement complémentaire sur l'amicale, vous pouvez contacter le président Damien Milon ou le chef de centre Pascal Guezou

Les pompiers de Bréhat tenaient à remercier et à féliciter les nombreux pompiers qui cet été ont lutté contre des feux de forêt en France.

Stephan Morlevat
conseiller municipal et pompier volontaire

Stage de Tennis

Pour la première fois, sur l'île de Bréhat, Sacha Binet, professeur de tennis, breveté d'État du second degré, a dispensé des stages et cours particuliers pour les enfants et adultes sur les terrains de tennis de l'Allégoat du 11 juillet au 26 août 2022.

En tout, ce sont quatre-vingt jeunes entre 4 et 17 ans et une dizaine d'adultes qui ont pu profiter des conseils de Sacha Binet (conditions spéciales pour les Bréhatins résidants sur l'île à l'année).

Il était possible également de se faire prêter des raquettes sur place et le professeur a aussi organisé deux tournois internes pendant la saison estivale.

La prestation, le dynamisme et la convivialité étaient de mise tous les matins pour la plus grande joie des participants.

Pour conclure, un petit mot de Sacha :

Le savant mélange entre Bréhatins et estivants a parfaitement fonctionné avec qui plus est une météo des plus favorable et au top.

Je serai là l'année prochaine, comme je l'ai déjà confirmé à la Mairie.

Alors à l'année prochaine Sacha et pour les futurs stagiaires n'oubliez pas de vous mettre en condition.

Stephan Morlevat

Sacha et deux futurs champions



Rentrée 2022-2023

Cette année, l'école compte 30 élèves répartis dans les 2 classes : 16 élèves dans la classe maternelles/CP et 14 chez les CE CM. L'équipe pédagogique reste la même, elle accueille toutefois Mademoiselle Laura Loguillard en renfort l'après-midi durant quelques mois.

Pas de surprises donc pour cette rentrée 2022/2023. Les enfants ont déjà pu bénéficier de quelques sorties et projets : une course d'orientation en partenariat avec l'association les Courants d'Arts autour des puits décorés et une semaine de voile au centre nautique de Bréhat.

Maud Galant,
Directrice de l'école

Les CE ont fait de l'optimist et les CM du catamaran. Certains ont même pu s'initier au trapèze. Les conditions météo étaient au rendez-vous ; chaque séance s'est terminée par une baignade, au grand bonheur de tous !



Changement de prestataire à la cantine

Depuis 2001, les repas de la cantine de l'école étaient cuisinés par l'Ehpad. Plusieurs facteurs nous ont amenés à modifier l'organisation de la cantine : repas limité à vingt à côté d'une demande croissante et proposition d'un nouveau restaurateur. Une convention a donc été signée entre la mairie et le restaurant « Le 22 », Ludovic Baud propose maintenant les menus pour la cantine de l'école, il utilise des produits locaux, des produits bio conformément à la loi Egalim. Cette année, 24 enfants y déjeunent les lundis, mardis, jeudis et vendredis. Un repas coûte à la mairie 5,67 € comprenant entre autres le coût des matières premières

mais aussi les analyses alimentaires obligatoires. De son côté, la mairie le refacture aux familles soit : 1€ ou 2,60€ ou 4,10€ en fonction du quotient familial. Ces tarifs évoluent chaque année au moment du vote des tarifs communaux.

Les repas à domicile des anciens continuent à être préparés par l'Ehpad, que nous remercions chaleureusement pour tout ce qui a été fait pour les enfants et pour ce qui a été fait et sera fait pour nos anciens.

Dominique Sicher, adjoint

Catherine Le Mortellec

Une des figures de l'île nous a quittés, et nous souhaitons lui rendre hommage.

Catherine, a donné de son temps pour la commune pendant de nombreuses années. Et son travail a été reconnu à sa juste valeur, elle ne rechignait pas à la tâche.

Issue d'une famille bien ancrée sur l'île, Bréhatins de génération en génération, Catherine était discrète, mais bien présente pour les personnes qu'elle appréciait. Par exemple près de sa voisine, quand elle était malade, ou bien par un petit geste : une crêpe pour le personnel de la poste, ou autrefois un verre de lait aux enfants qui rentraient de l'école dans le nord de l'île.

Auprès de sa famille, elle était un pilier, toujours droite et en même temps tolérante.

« Kenavo Catherine »

Gabrielle Cojean-Prigent, adjointe

« Connue pour ton franc-parlé, ton courage à toute épreuve, et ton travail accompli.

Avec toi, c'était tout l'un ou tout l'autre.

Quand tu n'aimais pas, nous le savions, et quand tu aimais, tu ne le disais pas forcément, mais tu le faisais savoir autrement par de délicates attentions. Je t'ai accompagné de nombreuses fois avec tristesse jusqu'à la vedette pour que tu puisses faire tes soins. Jamais tu ne t'es plainte de quoi que ce soit, tu as toujours fait face à la maladie avec dignité.

Nous ne pourrons malheureusement plus boire le café ensemble ni manger le chocolat au lait que tu aimais tant.

Je ne peux cependant pas m'empêcher de regarder vers ta maison chaque matin, et saluer ton courage acharné pour la bâtir, elle a été ta grande fierté. »

Eric collègue de travail et ami



« Merci à Catherine de nous avoir appris à faire du vélo et à manger des bonbons en cachette de nos parents.

Quand nous lui faisons des bisous, elle sentait l'eau de Javel, comme elle disait, il n'y a rien de plus efficace que l'eau de Javel !

Merci d'avoir fait de la soupe à Paulette pour ses derniers mois alors qu'elle n'avait jamais mangé de soupe, c'est dire qu'elle était bonne.

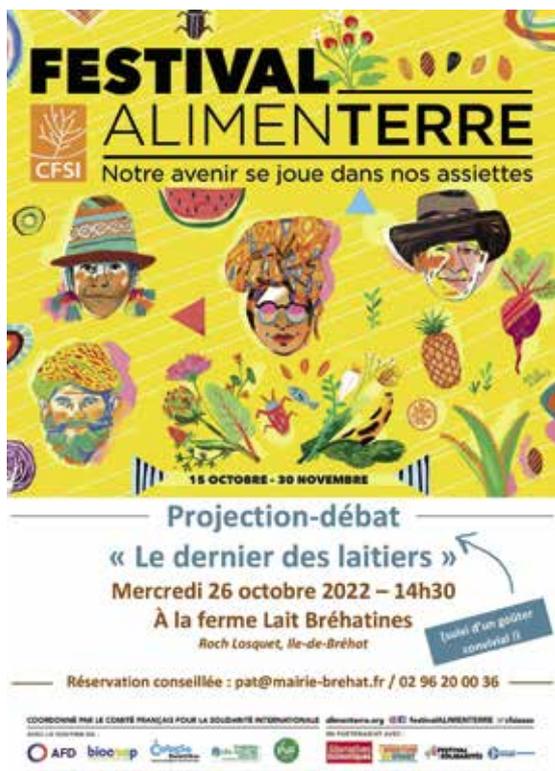
Merci pour tes crêpes et ta tarte aux citrons dont je garde précieusement la recette même si je sais que je n'arriverais jamais à en faire une aussi bonne que nous avons mangé cet été ...»

Nadège sa voisine

Nous terminerons cet hommage par un mot de la famille :

« Nous tenons à remercier tous ceux qui nous ont soutenus par leurs mots, leurs pensées ou leurs attentions. »

Programmation des évènements à venir



26 octobre
FILM ALIMENTTERRE
à la ferme Lait Bréhatines

27 et 28 octobre
FÊTES DES POMMES
pressage du jus de pomme à la ferme de Kervilon avec Fert'île.

30 octobre
OCTOBRE ROSE
marche pour la sensibilisation du dépistage du cancer du sein. 10h rendez-vous place du bourg.

31 octobre
HALLOWEEN
11h stand de l'amicale laïque sur la place du bourg vente de citrouilles.
Accompagné par la présentation du mobile des enfants de l'île, mobile qui a permis à Bréhat de remporter le plus beau stand sur le thème de la jeunesse au dernier festival des insulaires à l'île aux Moines, ainsi que les podcasts : témoignage des enfants.



3 novembre
SOIRÉE CABARET
organisé par Fert'île, les Courants d'Arts et le comité de jumelage

- De 19h à 20h : initiation à la danse Forro et musique avec le groupe COISA CORUJA «machin chouette» traduit littéralement du portugais au français.
- De 20h à 21h : Pom'Chef : thème le potiron
- De 21h à 23h : suite du concert

Buffet (galettes,crêpes et boissons) assuré par le Comité de Jumelage

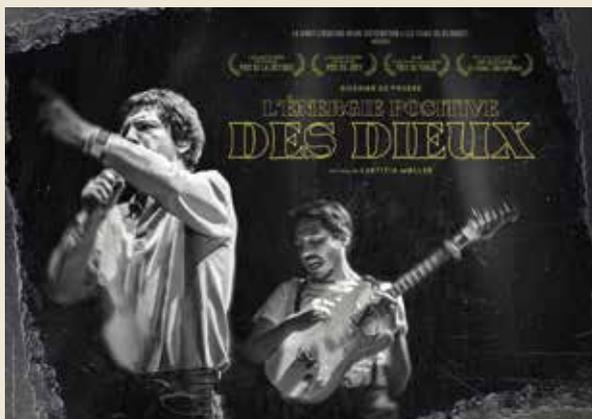
11 et 12 novembre

FILM DOCUMENTAIRE

à la salle des fêtes

Pour la seconde année consécutive, l'Amicale Laïque, avec le soutien de la mairie, organise un week-end de projection à l'occasion de la 23^e édition du mois du film documentaire.

Le mois du doc est un festival national. L'association Ty Film, coordinatrice sur les Côtes d'Armor, nous aide à participer à cet événement sur Bréhat. Plusieurs films seront présentés à la salle des fêtes vendredi 11 et samedi 12 novembre. Une projection suivie de temps de rencontre avec l'équipe des réalisateurs.



L'amicale laïque proposera des ventes de gâteaux, des galettes, des crêpes et des boissons à déguster sur place avant et après les projections.

Grâce en partie aux fonds récoltés l'an dernier, l'amicale a pu financer un tiers du voyage au ski des



élèves de l'école Kerano ainsi que la moitié de la classe de mer mi-septembre. Elle a besoin de vous !

Voici la programmation des projections prévues cette année au tarif de 3€/la séance :

- Vendredi 11 novembre à 15h : film « surprise » pour les enfants de Bréhat (entrée gratuite)
- Vendredi 11 à 20h30 : « L'énergie positive des Dieux » de Laetitia Møller (France, 2020, 70')
- Samedi 12 novembre à 11h : « paroles de Bréhatins » de Jean-Pierre Baro (2012, 58')
- Samedi 12 à 15h : « La carotte et le béton » d'Émilien Bernard (France, 2022, 52')
- Samedi 12 à 20h30 : « Zou » de Claire Glorieux (56')

16 décembre

ARBRE DE NOËL

pour les enfants de l'école et leurs parents à la salle des fêtes.

Vacances de noël

MARCHÉ DE NOËL, ET FORUM DES ASSOCIATIONS

(dates à définir).

7 janvier 2023

VŒUX DU MAIRE.

21 janvier 2023

POULE AU POT

organisée par l'amicale laïque.



La Fondation Haraucourt

Lorsqu'Edmond Haraucourt a choisi de s'installer à Bréhat, il a sans doute cherché un espace qui lui permettrait de réaliser son rêve : construire une maison au bord de mer, sans qu'elle soit trop visible de la route, et surtout protégée des vents dominants.

Ensuite, une fois l'endroit repéré, il aura fallu réussir à acheter des parcelles pour pouvoir commencer les travaux de construction, cela débutera vers 1896 et durera une bonne dizaine d'années.

Comme il réussissait à vendre ses poésies dans les journaux et chez des éditeurs, il pouvait continuer d'acquérir des terres auprès des familles Bréhatines, afin de les protéger par la loi des sites et paysages remarquables, établie en 1907 par lui-même et d'autres artistes. Bréhat est devenu le premier site protégé de France. Cela ne lui a pas valu de considération auprès des habitants, qui exportaient le granit rose de leurs côtes aux entrepreneurs. Malgré cela, il venait toujours passer de longs séjours à Bréhat, jusqu'en 1940. Il mourut un an plus tard.

Entre temps, il avait fait de ses acquisitions une donation à la maison Internationale, qui est devenue la Cité Internationale Universitaire de Paris en 1929, avec un testament bien ficelé qui empêche toute possibilité de séparation de biens.

Cette donation comporte 2 maisons, et 88 parcelles étalées sur une grande partie de l'île Nord; avec la volonté de mettre à disposition éventuelle des terres aux Bréhatins. Ce legs se fera surtout par Mme Louise Haraucourt qui fera un inventaire et un état des lieux de l'ensemble de la donation. Elle disparaît en 1961.

Depuis la maison a bien changé d'ambiance et d'âme; les terres par contre n'ont jamais été vraiment utilisées à des fins agricoles. C'est pourquoi la mairie s'est rapprochée de la CIUP afin d'établir un partenariat pour que ces terres soient mises à disposition pour une future installation dans le cadre du Projet Alimentaire Territorial de la commune.

Une rencontre a eu lieu en mai, entre directeurs et élus pour échanger et définir ce qu'il est possible de faire et mettre en activité une partie des parcelles Haraucourt. Un état des lieux approfondi de ces parcelles a été fait par notre chargée de mission Enora.

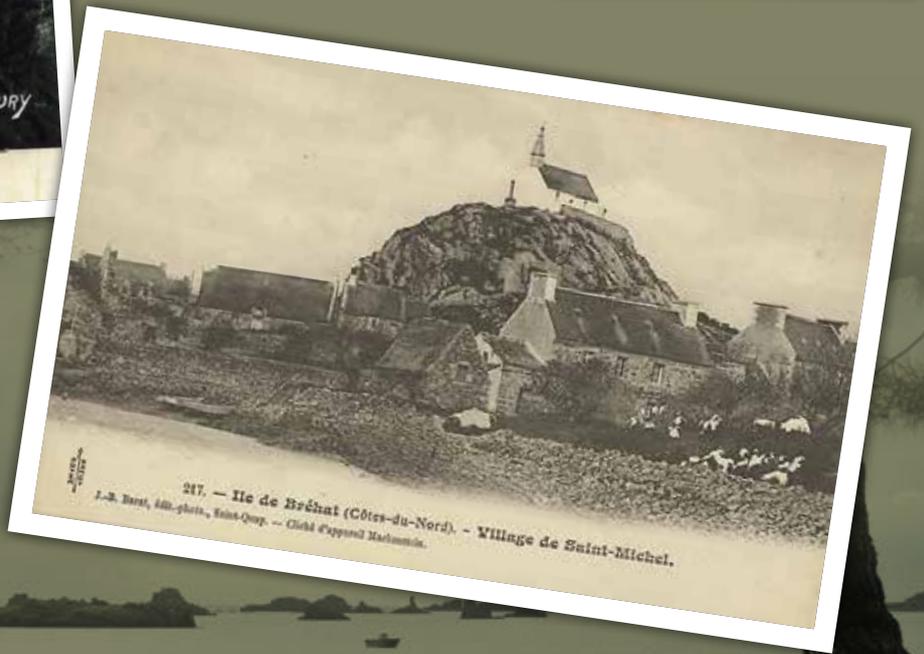
Si vous êtes propriétaire de terrains à Bréhat, et si vous souhaitez faire comme Edmond Haraucourt pour conserver le patrimoine bréhatin, il est toujours possible d'envisager une donation à la collectivité.

Jean-Philippe Outin,
conseiller municipal





Ile de Bréhat. Capote de l'Ile Bréhat



Sea shepherd vient nettoyer les grèves à Bréhat



Samedi 5 novembre, soyons nombreux à rejoindre les bénévoles de la célèbre association pour la protection des milieux marins et ramasser les déchets dans nos grèves.

Nous constituerons des groupes pour aller sur les lieux qui en ont le plus besoin. Rendez-vous à 11 h 30 avec vos gants place du bourg.

La propreté du littoral c'est aussi notre affaire !

La Commission environnement et agriculture

Notre Jeunesse, notre trésor



Retrouvez-les sur le site de la mairie !

Numéros utiles

SAMU	15
POMPIERS	18
POLICE	17
APPEL URGENCE EUROPÉEN	112
<i>(met automatiquement en œuvre les n° ci-dessus)</i>	
CROSS (Secours en mer)	196
CENTRE ANTI-POISONS RENNES	02 99 59 22 22
Mairie	02 96 20 00 36
Télécopie	02 96 20 01 92
Médecin Bréhat	02 96 20 09 51
Gendarmerie Paimpol	02 96 20 80 17
Petit train routier	06 86 77 85 46
Maison du département à Paimpol	02 96 55 33 00
<i>(services sociaux)</i>	

Seuls les actes inscrits dans les registres d'état-civil de la commune et les notifications de naissance hors commune sont répertoriés dans cette rubrique.

Mariages

- Chloé MALIN et Keven René Robert GARREC
9 juillet 2022
- Jérôme PIET et Nathalie Marie POLET
16 juillet 2022

Décès

- Chantal Yvonne Marie CHABOCHE
6 août 2022
- Catherine LE MORTELLEC
19 septembre 2022



COMMUNIQUÉ DE PRESSE Trions, c'est la rentrée !

07 septembre 2022

Les vacances sont finies reprenons ou continuons nos bonnes habitudes. Le territoire de l'Ouest des Côtes d'Armor fait partie des meilleurs trieurs de France et nous voulons rester sur le podium ! Au-delà des quantités de déchets recyclables collectées dans les bacs jaunes, aujourd'hui il s'agit d'en assurer leurs qualités. Un doute, une question, vous trouverez ci-dessous des réponses à vos interrogations avec ce guide du tri.

N'oublions pas, dans le bac jaune :

- En vrac, pas de sac
- Bien vidés plutôt que lavés
- Ne pas mélanger avec vos emballages

Les interdits du bac jaune

- Masques
- Couches
- Mouchoirs et essuie-tout
- Vaisselle jetable
- Textile
- Seringues et objets tranchants
- Batteries
- ...

Rappel

Un emballage, c'est quoi ? : « Un emballage est un objet destiné à contenir et à protéger des marchandises, à permettre leur manutention et leur acheminement du producteur au consommateur ou à l'utilisateur, et à assurer leur présentation » Wikipédia. L'emballage n'a donc pas de vocation à durer dans le temps contrairement à un objet qui lui ne se recycle pas dans le bac jaune. Et si vous avez toujours des interrogations, le service communication de Valorys se fera un plaisir de vous répondre au 02.96.54.65.10 ou par courriel à communication@valorys.com

CONTACT PRESSE

Service communication de VALORYS
Site du Quelven - 22140 PLUZUNET
communication@valorys.com
02 96 54 65 10
valorys.com

